



**COMMUNE DE
RAEDERSHEIM**

**EXTRAIT DU
PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAORDINAIRE
DU 29 MARS 2010**

Département du Haut-Rhin
Arrondissement de Guebwiller

Nombre de Conseillers élus : **15**
Conseillers en fonction : **15**
Conseillers présents : **15**

L'an deux mil neuf, le vingt neuf mars à vingt heures quinze,

Le **CONSEIL MUNICIPAL** de RAEDERSHEIM était assemblé en séance extraordinaire après convocation légale et en nombre valable, sous la présidence de Monsieur **Jean-Marie REYMANN, Maire**

PRESENTS :

MM. Jean-Paul **BEREUTER**, Yves **LECONTE**, Alphonse **DUBICH**, Adjoints.

Mmes et MM. Sylvain **DESSENNE**, Jean-Michel **BEDOUET**, Marie-Paule **THOMAS** Jean-Claude **BOETSCH**, Madeleine **WIEST**, Christiane **EHRET**, Christine **SCHMUCK**, Gilbert **WEISSER**, Gérard **CLADE**, Jean-Pierre **PELTIER**, Marie-Josée **METHENIER**, Conseillers Municipaux.

ABSENTS :

a) **avec excuse** :

./.

SECRETAIRE :

Mme Annabelle **PAGNACCO**, Secrétaire de Mairie.

TABLE DES MATIERES

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Affectation des résultats 2009 – M14
3. Budget primitif 2010
4. Compte Administratif 2009 – M49 (Eau et Assainissement)
5. Compte de Gestion 2009 – M49 (Eau et Assainissement)
6. Affectation des résultats 2009 – M49 (Eau et Assainissement)
7. Budget primitif 2010 – M49 (Eau et Assainissement)
8. Divers

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h15 et souhaite la bienvenue à Madame Laurence MOESSNER, Trésorerie de Soultz, aux auditeurs et à l'ensemble des membres présents.

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

L'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que, au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un secrétaire de séance pour rédiger le compte-rendu du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** de désigner Madame Annabelle PAGNACCO, Secrétaire de séance.

2 AFFECTATION DES RESULTATS 2009- M14

Le Conseil Municipal réuni en séance extraordinaire est invité à approuver les résultats 2009 – M14 comme suit :

Excédent de fonctionnement : **253 231,86 €**

Excédent d'investissement : **74 752,90 €**

Affectation du résultat à la section de fonctionnement :

002 excédent de fonctionnement 2009 : **253 231,86 €**

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter les résultats comme ci-dessus.

Après les explications de Madame Laurence MOESSNER, le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** l'affectation des résultats 2009 – M14

3. BUDGET PRIMITIF 2010

M. BEREUTER présente le budget primitif 2010.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 874 000 €

Recettes : 874 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 736 800 €

Recettes 736 800 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le Budget Primitif 2010.

Après un long débat ayant pour objet un projet d'investissement conséquent, certains conseillers estiment qu'il n'est pas judicieux de s'engager de telle manière en cette période de crise.

M. le Maire explique

- qu'il est aujourd'hui impératif de soutenir l'action sociale engagée par nos diverses associations, de part leur engagement constant, au sein de notre commune.
- que nous nous devons de satisfaire les besoins de nos concitoyens,
- qu'une gestion avisée des différents projets budgétisés dans les domaines tels que la sécurité, les écoles, l'aménagement du territoire, les équipements sportifs et éducatifs nous permettra d'étaler ces différents investissements dans le temps,
- qu'il nous faut augmenter l'attractivité de notre commune et en assurer ainsi la pérennité,
- que ce budget volontaire mais raisonnable ne met en aucun cas en cause l'engagement pris vis-à-vis de nos concitoyens de ne pas augmenter les taux d'impositions même dans le cas où la perception de la taxe professionnelle serait mise en cause.

Le Conseil Municipal **adopte par 9 voix pour, 5 contre (Mmes SCHMUCK, METHENIE et MM. BEDOUET, BOETSCH et DESSENNE) et 1 abstention (Mme WIEST)**, le Budget Primitif 2010.

4. COMPTE ADMINISTRATIF 2009 M49 - EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur BEREUTER présente le Compte Administratif 2009 du Service Eau :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : **43 961,56 €**

Recettes : **67 987,02 €**

Excédent : **24 025,46 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : **4 308,33 €**

Recettes : **5 874,19 €**

Excédent : **1 565,86 €**

Excédent global : 25 591,32 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2009 Eau M49.

Monsieur le Maire a quitté la séance pour le passage au vote de ce point.

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité des membres présents** le Compte Administratif 2009 Eau – M49.

5. COMPTE DE GESTION 2009 – M49 - EAU ET ASSAINISSEMENT.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion 2009 du budget annexe eau M49 établi par Monsieur le Receveur de Soultz. Ce dernier est conforme au Compte Administratif de la Commune.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Service Eau du Maire et du Compte de Gestion de Monsieur le Receveur, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le Compte de Gestion Eau M49 pour l'exercice 2009.

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** le Compte de Gestion 2009 – M49 – Eau et Assainissement.

6 AFFECTATION DES RESULTATS 2009 M49 – EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte Administratif du service Eau 2009 comme suit :

Excédent de fonctionnement : **24 025,46 €**

Il est proposé de maintenir le résultat de la section de fonctionnement au 002.

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** l'affectation des résultats 2009 – M49 – Eau et Assainissement.

7 BUDGET PRIMITIF 2010 – M49 EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente le budget Primitif 2010 du Service Eau-Assainissement – M49 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : **59 026,46 €**

Recettes : **59 026,46 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : **20 592,32 €**

Recettes : **20 592,32 €**

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le budget primitif Eau – Assainissement – M49.

Adopté à l'unanimité

8 DIVERS

Monsieur le Maire fixe la prochaine réunion du Conseil Municipal, le Jeudi 29 avril 2010 à 20h15.

M. DESSENNE s'inquiète sur l'avenir de l'école maternelle. En effet, l'année prochaine les effectifs seront réduits (39 élèves au lieu de 46 actuellement).

Mme METHENIER informe le Conseil Municipal des répercussions positives suite à l'installation par la Commune des panneaux indicateurs de vitesse.

M. le Maire clos la séance à 00h20.

NOM	PRENOMS	SIGNATURE
REYMANN	Jean-Marie	
BEREUTER	Jean-Paul	
LECONTE	Yves	
DUBICH	Alphonse	
EHRET	Christiane	
THOMAS	Marie-Paule	
BOETSCH	Jean-Claude	
DESSENNE	Sylvain	
BEDOUET	Jean-Michel	
WEISSER	Gilbert	
WIEST	Madeleine	
SCHMUCK	Christine	
PELTIER	Jean-Pierre	
METHENIER	Marie-Josée	
CLADE	Gérard	